



27^{ème} TRAVERSÉE DE MIGENNES DE NAGE AVEC PALMES

CHAMPIONNAT RÉGIONAL LONGUE DISTANCE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

DIMANCHE 1 OCTOBRE 2017

REGLEMENT

-L'épreuve est ouverte à tous les licenciés FFESSM, ou aux nageurs d'autres fédérations, âgés de plus de 16 ans.

Pour les nageurs licenciés FFESSM mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire

-MIGENNES SUBAQUATIQUE, club organisateur, n'est pas responsable des dommages causés à des tiers par les concurrents ou dont les concurrents peuvent être victime du fait de leur participation à l'épreuve.

- Chaque club désignera un responsable d'équipe dont le nom devra figurer sur le bordereau d'engagement.
 - Le jour de la compétition, ce responsable devra se présenter entre 8h00 et 8h45 au secrétariat où lui sera remis le dossier correspondant à son club. Il devra émarger la feuille de présence.
 - Le port de la tenue néoprène est strictement obligatoire, pendant toute la durée de la compétition.
 - Le numéro de dossard devra être bien lisible, sur le côté droit et hors de l'eau.
 - La durée maximale de l'épreuve est fixée à deux heures, au delà de cette période, les arrivées ne seront plus enregistrées et la navigation sera rétablie.
 - Les équipements d'appui sont autorisés (Planches, flotteurs, hydro speed, etc....), à l'exception des plaquettes de nage pour les mains.
 - Les nageurs utilisant des équipements d'appui devront partir obligatoirement au second départ.
 - Les inscriptions doivent se faire avant le jeudi 28 septembre 2017.
 - Le club Migennes Subaquatique se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera nécessaire au présent règlement.
- Ce Championnat Régional vout permettra de participer au Championnat de France.

27^{ème} TRAVERSÉE DE MIGENNES DE NAGE AVEC PALMES

PROGRAMME

De 8h à 8h45 : ACCUEIL des responsables de club au secrétariat.

- Point de rassemblement : Parking de la mairie de Laroche (près de l'arrivée).
- Secrétariat sur place à la mairie de Laroche.
- Remise des dossards aux responsables et émargement de la feuille de présence.

De 8h45 à 9h15 NAVETTES DE CAR GRATUITES VERS LE DEPART

- Une première navette transportant les nageurs en tenue à destination du départ, partira à 8h45, la dernière navette partira à 9h15 au plus tard, permettant ainsi à l'ensemble des concurrents d'être sur les lieux une demi-heure avant le départ, pour s'échauffer.

A 10 h et 10 H 05 précises : DEPARTS

- Les départs auront lieu au pont de Cheny sur l'Armançon.
- Pour votre sécurité, soyez attentif au briefing qui sera donné avant le départ.
- Deux départs seront donnés à cinq minutes d'intervalle. Le premier départ concernera les nageurs n'utilisant pas d'équipement d'appui et le second, les nageurs utilisant des équipements d'appui.

De 10h45 à 12h00 : ARRIVEE DES NAGEURS AU PONTON DE LAROCHE

- L'arrivée se déroulera comme d'habitude au ponton de Laroche (200 m après le pont de Laroche).
- Des boissons chaudes seront offertes aux concurrents.

A 13h00 : PROCLAMATION DES RESULTATS ET POT DE L'AMITIE

- Elle aura lieu à la salle des fêtes de Laroche

27^{ème} TRAVERSÉE DE MIGENNES DE NAGE AVEC PALMES

HEBERGEMENTS

DISPONIBILITE REGION DE MIGENNES :

- TERRAIN DE CAMPING DE MIGENNES Tél : 03.86.80.17.63
- HOTEL DU Luxembourg Av. JJ ROUSSEAU à MIGENNES Tél : 03.86.80.22.11
- HOTEL DE L'YONNE 48bis Rue E.TABARANT à LAROCHE Tél : 03.86.80.05.70
- HOTEL L'ESCALE SUR ARMANCON à CHENY Tél : 03.86.92.66.28

DISPONIBILITE ECHANGEUR AUTOROUTE A6 AUXERRE-NORD :

- HOTEL IERE CLASSE Tél : 03.86.40.67.77
- HOTEL B & B Tél : 03.86.53.42.42
- HOTEL CERISE Tél : 03.86.40.55.92
- HOTEL CAMPANILE Tél : 03.86.40.71.11

RESTAURANTS

MIGENNES SUBAQUATIQUE ne prendra aucune réservation pour les repas du samedi soir et du dimanche.

Néanmoins, il vous communique plusieurs restaurants qui pourront vous accueillir.

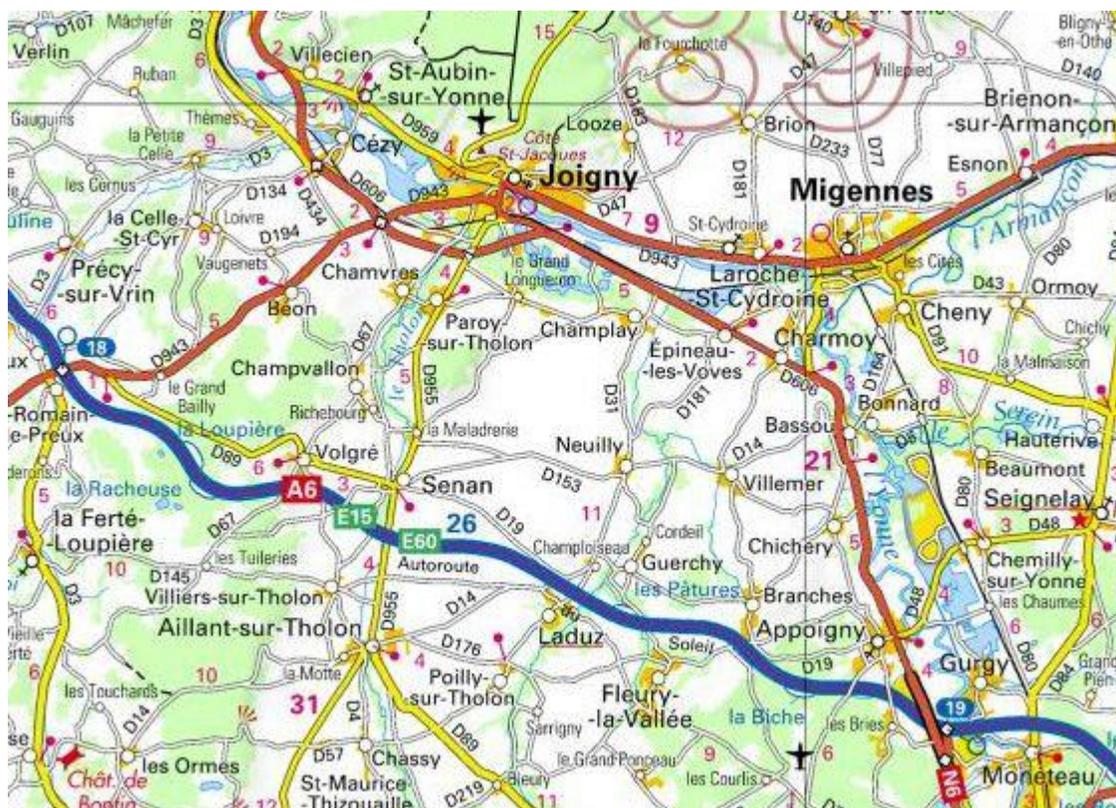
A MIGENNES:

- CAFETERIA DU CENTRE LECLERC
- LE BAR du CANAL
- BCHEF
- Les restaurants de la plupart des hôtels où vous pourrez être hébergés.

A AUXERRE, PROXIMITE ECHANGEUR A6:

- CAFETERIA CENTRE COMMERCIAL CORA
- CAFETERIA CENTRE COMMERCIAL GEANT CASINO
- COURTE-PAILLE

ITINERAIRE ROUTIER POUR L'ACCUEIL



PAR L'AUTOROUTE

- Sortir de l'autoroute au péage "Auxerre Nord"
- Prendre la RN6 en direction d'Appoigny et Joigny
- Traverser Appoigny dans le sens Sud-Nord, direction Joigny
- A 8 Kms quitter la RN6 pour prendre à droite la direction Migennes (D177)
- Dans Migennes Suivre la direction Laroche Joigny
- Dans Laroche le point de rendez-vous. Place de la mairie située à droite au feu.

ADRESSE MAIRIE

1 Pl 19 Mars 1962
89400 LAROCHE ST CYDROINE

COORDONNEES

3° 29' 03.8" E
47° 57' 51.4" N

**VAINQUEURS DE LA COUPE PAUL BERT ET TRAVERSÉE DE MIGENNES
DEPUIS LA CREATION EN 1981**

1981	KOSTECKY THIERRY	VILLEPINTE	1 h 01' 34"
1982	SIGOREL GERARD	RCS	1 h 02' 07"
1983	BENOIST PATRICK	NEVERS	1 h 02' 54"
1984	BENOIST PATRICK	NEVERS	0 h 51' 15"
1985	CANIZARES FRANCOIS	CS ORLEANS	1 h 02' 30"
1986	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 57' 14"
1987	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 44' 28"
1988	MORIN DAVID	CSAKB	0 h 49' 58"
1989	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 58' 16"
1990	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 57' 25"
1991	MORIN DAVID	CSAKB	0 h 52' 16"
1992	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	1 h 03' 13"
1993	LECLERC FABRICE	CNP CHERBOURG	0 h 45' 35"
1994	LECLERC FABRICE	CNP CHERBOURG	0 h 46' 23"
1995	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 47' 18"
1996	SANJEU DIDIER	SC VERNOUILLE	0 h 59' 03"
1997	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 55' 42"
1998	RAVOISIER THIERRY	APSAVO	0 h 55' 38"
1999	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 43' 10"
2000	GAULT OLIVIER	SC VERNOUILLET	0 h 46' 41"
2001	LAFOSSE GERARD	AS MEAUX	0 h 50' 33"
2002	THIEFFRY FREDERIC	CN VIRY CH	1 h 03' 42"
2003	GAULT FABRICE	PALME CHALETOISE	1 h 04' 01"
2004	MAQUART DIDIER	ESN PALMER'S	1 h 01' 24"
2005	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 59' 24"
2006	GUTIERREZ RAPHAEL	US MELUN	1 h 02' 25"
2007	GUTIERREZ RAPHAEL	US MELUN	0 h 50' 08"
2008	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	0 h 56' 01"
2009	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	1 H 01' 45"
2010	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	0 H 53' 32"
2011	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	1 H 01' 12"
2012	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	1 H 00' 07"
2013	VILLETTE DENIS	EAU VIVE PLONGEE Orléans	0 H 50' 52"
2014	KUPCZAK STANISLAS	ASTERINA MEAUX	1 H 00' 30"
2015	BARBERAT FABIEN	CLUB OCEANAUTE COURBEVOIE	0 H 58' 11"
2016	BARBERAT FABIEN	CLUB OCEANAUTE COURBEVOIE	0 H 53' 08"
2017	Cette année, c'est certain ce sera vous.....		

Modèle d'autorisation parentale

Je soussigné Monsieur, Madame

Autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la Traversée de Migennes de nage avec palmes

Qui aura lieu le.....

Signature

Je soussigné Monsieur, Madame

Autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la Traversée de Migennes de nage avec palmes

Qui aura lieu le.....

Signature

Je soussigné Monsieur, Madame

Autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la Traversée de Migennes de nage avec palmes

Qui aura lieu le.....

Signature